



PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANCAISE
HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE

DOSSIER DE PRESSE

GIR

GROUPEMENT D'INTERVENTION REGIONAL



Contact médias

tevaitea.salmon@presidence.pf - communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr



**PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANCAISE
HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE**

CREATION DU GIR

Arrêté n° HC/686 du 16 décembre 2009 portant création d'un GIR en Polynésie française réunissant les services de la police et de la gendarmerie nationales, le service des douanes et celui du trésor public.

LES OBJECTIFS GENERAUX DU GIR

- Lutter contre l'économie souterraine et les différentes formes de délinquance organisée qui l'accompagnent, sources d'insécurité et de déstabilisation sociale,
- Donner une réponse plus adaptée aux nouvelles formes de délinquance par une action interministérielle et coordonnée autour de quatre volets : pénal, administratif, fiscal et douanier.

DES OBJECTIFS CIBLES

- le trafic de stupéfiants, en particulier « le Pakalolo » et tous produits illicites.
- les flux financiers illicites nés de ces trafics, (ex : non justification de ressource, Blanchiment...).
- le travail dissimulé et ses conséquences fiscales et sociales.
- Toutes formes de délinquance organisée, (proxénétisme jeux clandestins, etc...)

Contact médias

tevaitea.salmon@presidence.pf - communication@polynesie-francaise.prf.gouv.fr



**PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANCAISE
HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE**

35 GOUPES REGIONAUX

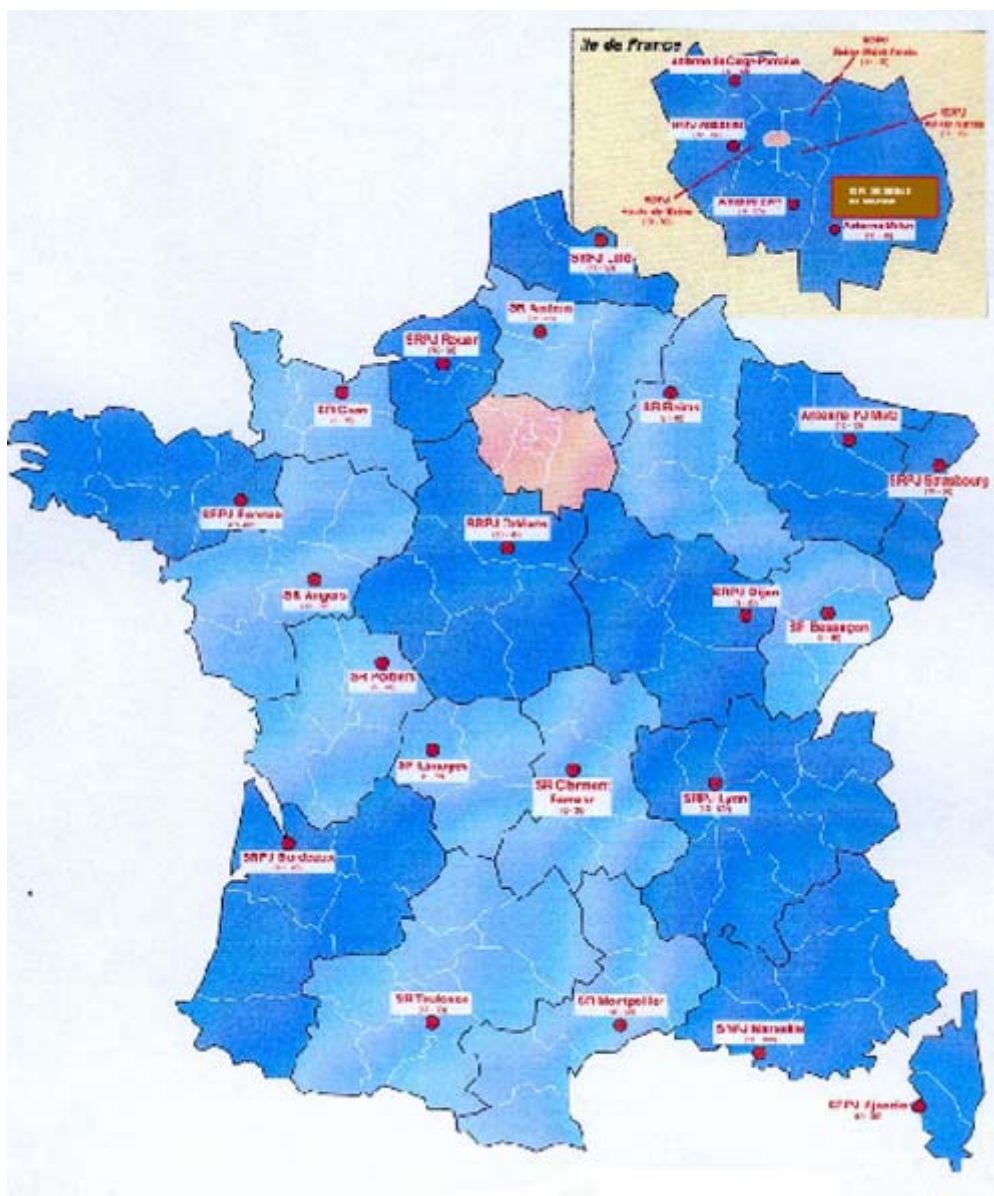
- 1 GIR dans 21 régions

- 8 GIR en île de France

Paris 75 - Seine et marne 77 Yvelines 78 - Essonne 91 Hauts de Seine 92 –
Seine - St Denis 93 – Val de Marne 94 - Val d'Oise 95

- 6 GIR Outre-mer

Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte, Polynésie française



Contact médias



**PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANCAISE
HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE**

ORGANISATION du GIR

1 cellule d'Analyse et d'Orientation (C.A.O)

Se réunit une fois par trimestre sous la coprésidence de messieurs le Haut-commissaire et le Procureur Général. Elle définit les domaines d'action du GIR, détermine les objectifs.

Les autres membres composant la CAO sont :

- Le Procureur de la République
- Le trésorier payeur général
- Le Commandant de la gendarmerie
- Le Directeur de la Sécurité Publique
- Le directeur régional des douanes

Unité Organisation et Commandement (U.O.C.)

Structure permanente du GIR : effectif 7 personnels

- Chef du GIR : 1 Officier de Gendarmerie
- Adjoint : 1 Officier de Police DSP
- 1 Officier de police judiciaire(OPJ) Gendarmerie
- 1 Opj Police
- 1 secrétaire gendarme du corps technique et administratif
- 1 cadre des douanes
- 1 cadre des services fiscaux

Des personnels ressources : 20 pour le GIR de Polynésie :

- Gendarmerie : 7 OPJ, dont 1 spécialiste travail dissimulé
- Police : 6 OPJ (4 DSP, 2 PAF) dont 1 spécialiste travail dissimulé, 1 spécialiste fraude documentaire
- 7 Agents des autres administrations. Les services de la Polynésie française, compte tenu des larges compétences dévolues à la collectivité sont pleinement associé au fonctionnement du GIR. Cette association se fonde notamment sur l'Accord conclu le 29 décembre 2009 entre l'Etat et la Polynésie française concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale.

Contact médias



**PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANCAISE
HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE**

MODES DE SAISINE

- Par lettre de mission co-signée par le Haut-commissaire et le Procureur de la République
- Par saisine judiciaire
- Sur propositions faites des chefs de service de l'Etat au chef du GIR
- D'initiative

TRAITEMENT DES AFFAIRES JUDICIAIRES

L'UOC agit TOUJOURS en co-saisine.

Aucune délégation judiciaire ou CR adressée directement au GIR

- Le GIR est mis à disposition temporaire du DSP ou du COMGEND. Il apporte son concours dans une procédure judiciaire diligentée par un de leurs services qui en garde la DE.
- L'UOC peut également être saisie par les autorités judiciaires et administratives pour analyser et évaluer des objectifs définis. Si une enquête judiciaire est ouverte à l'issue, l'UOC pourra être ci-saisie aux cotés du service de police ou de gendarmerie compétent.
- L'UOC assure la préparation et l'organisation des opérations d'intervention et d'assistance pour lesquelles son concours a été sollicité.

Contact médias

tevaitea.salmon@presidence.pf - communication@polynesie-francaise.prf.gouv.fr



**PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANCAISE
HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE**

SES MISSIONS

- Regrouper, recouper, redécouper et analyser les renseignements
- Prendre l'aspect patrimonial des investigations en compte
- Préparer avec **le directeur d'enquête** les opérations judiciaires
- Assurer la coordination entre les différents services
- Recenser et mobiliser les moyens et les personnels ressources

Contact médias

tevaitea.salmon@presidence.pf - communication@polynesie-francaise.prf.gouv.fr



**PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANCAISE
HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE**

TOTAL DES AVOIRS CRIMINELS APPREHENDES EN FRANCE AU 1ER TRIMESTRE

40.233.821 €

(4,8 milliards de Francs Pacifique)

Comptes bancaires	: 16.538.562 €
Numéraires	: 7.762.634 €
Véhicules	: 6.512.557 €
Biens immobiliers	: 4.582.514 €
Bateaux	: 641.526 €
Bijoux	: 539.764 €
Hifi-Vidéo- Informatique	: 441.333 €

ÉVOLUTION DES AVOIRS CRIMINELS APPREHENDES ENTRE 2006 ET 2009.

2006	: 71.895.903 €
2007	: 55.539.692 €
2008	: 93.870.182 €
2009	: 185.731.620 €

(22,2 milliards de Francs Pacifique)

Contact médias